



Déclaration UE de conformité

Je soussigné, **Vincent Sauzaret**, agissant en qualité de **Directeur Qualité**, pour le compte de la société **UNIFIRST** dont le siège social est situé à **ZI LA BORIE, 43120 MONISTROL SUR LOIRE**, déclare :

Le produit **GAINE TECHNIQUE DE LOGEMENT (GTL) 250mm DOMOLEC, réf. 101150**,

- est conforme à la Directive Basse Tension 2014/35/UE et aux dispositions de la Directive ROHS 2011/65/UE et de son amendement (UE) 2015/863,
- que sa conformité a été évaluée selon les normes applicables en vigueur :

EN 50085-1:2005/+A1:2013 : Systèmes de goulottes et de conduits profilés pour installations électriques - Partie 1 : Règles générales.

EN 50085-2-1:2006/+A1:2011 : Systèmes de goulottes et systèmes de conduits-profilés pour installations électriques - Partie 2-1 : systèmes de goulottes et systèmes de conduits profilés prévus pour être montés sur les murs et les plafonds.

Je m'engage à prévenir LEROY MERLIN de toute modification remettant en cause la conformité des produits déclarée dans ce document.

Fait à Monistrol sur Loire, le 9 octobre 2025,

Vincent Sauzaret